



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2020344 BILBO  
Dossier rattaché n°8900237

Maisons-Alfort, le 31 mars 2008

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'extension d'usage majeur de la préparation  
phytopharmaceutique BILBO (n°entrant : 2020344)**

LA DIRECTRICE GENERALE

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n°2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Afssa a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par BAYER CROPSCIENCE FRANCE SAS, de demande d'extension d'usage d'une préparation déjà autorisée (usage majeur) concernant le produit de revente BILBO ( n°entrant : 2020344)

Considérant que le produit BILBO est un produit de revente du produit de référence MESUROL RF ANTILIMACE (n°entrant : 8900237) ;

Considérant que la préparation de référence MESUROL RF ANTILIMACE (n°entrant : 8900237) n'a pas d'autorisation concernant l'usage numéro 15052105 betteraves\*trait. du sol\*tipules (en plein) ;

**L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'extension d'usage d'une préparation déjà autorisée (usage majeur) pour le produit BILBO, concernant l'usage numéro 15052105 betteraves\*trait. du sol\*tipules (en plein), présentée par BAYER CROPSCIENCE FRANCE SAS.**

Pascale BRIAND